**Règlement interne pour les candidats au BNSSA :**

**Prérequis à l’inscription :**

1. Avoir au moins 17 ans le jour de l’examen (entre mars et mai).
2. Réussir le test d’entrée aux groupes BNSSA (50m en crawl, 15m en apnée sans lunettes).
3. Remplir et compléter le dossier d’inscription (certificat médical + paiement).
4. 12 candidats maximum.

**Formules des formations :**

1. Formule complète (plages, lacs, piscines, parcs aquatiques) : séances de natation en semaine + PSE1 + PSE2 + Stage réglementation et spécifique sauveteur-secouriste + examen du BNSSA = 900€
2. Formule basique (piscines, parcs aquatiques) : séances de natation en semaine + PSE1 + Stage réglementation et spécifique sauveteur-secouriste + examen du BNSSA = 750€
3. Formule sèche (stagiaire déjà titulaire des PSE1 ou 2) : séances de natation en semaine + Stage réglementation et spécifique sauveteur-secouriste + examen du BNSSA = 600€

**Tarifs au détail :**

* Licence FFN aux Coqs Rouges Bordeaux Natation = 50€ (assurance et droits du licencié FFN)
* Adhésion aux Coqs Rouges Natation = 265€
* Stage réglementation et spécifique sauveteur-secouriste = 250€ (une semaine de 30h de formation à la piscine judaïque, préparation aux épreuves de sauvetage et à la partie théorique)
* PSE1 = 250€ (38h de formation sur 5 demi-journées) (dès 16ans)
* PSE2 = 250€ (32h de formation sur 4 demi-journées) (dès 16ans)
* BNSSA = 500€ (Stage réglementation et spécifique sauveteur-secouriste + examen)
* 1ère session de rattrapage du BNSSA gratuite ; 50€ les autres en cas d’échec

**Périodes d’entrainement et dates d’examens :**

* Séances de natation d’1 heure animée par un entraineur diplômé de septembre à juin.
* Séance(s) d’initiation au sauvetage aquatique durant les vacances d’automne.
* Entrainements autonomes de 2h (max) chaque samedi de novembre à juin (seules séances de pratique avec mannequin, palmes masques tuba hors stage)
* PSE1 sur 2 week-ends consécutifs (en janvier ou février)
* Stage réglementation et spécifique nageur-sauveteur durant les vacances d’hiver (du lundi au vendredi inclus sur la première ou seconde semaine, soient 30h de formation)
* PSE2 sur 2 week-ends consécutifs (en mars ou avril)
* Examen du BNSSA (et sessions de rattrapage) sur une demi-journée (entre mars et mai)

**Recyclages des diplômes :**

* PSE : tous les ans (7h30 de formation), sessions d’octobre à juin, 60€
* BNSSA : tous les 5 ans, durant les sessions initiales + entrainement le vendredi du stage de formation, 90€

**Droits et devoirs des stagiaires BNSSA :**

* Etant adhérent et licencié au club, chacun suivra le règlement interne de la section des Coqs Rouges Bordeaux Natation qu’il aura lu et signé au préalable (joint au dossier d’inscription)
* Aucun ajustement, remboursement ou autres changements ne pourront se faire après le mois de novembre.
* Les nageurs des groupes BNSSA manquant d’assiduité pourront se voir l’accès aux tests refusés.
* La première session de rattrapage est gratuite.
* Le formateur envoie les infos, offres d’emploi, les cours théoriques et autres documents (mail + groupe WhatsApp + clé USB).

**Engagements et validation du projet BNSSA :**

A compléter :

*« Je m’engage dans la formule et règle la somme de €*

*en . »*

*Ou*

*« Je préfère le tarif à €, régler en . »*

Lieu : Signatures (candidat + parent si mineurs) :

Date :

(seuls les 12 premiers dossiers

complets seront acceptés)

** **